

CAPD promotions

6 décembre 2016

La CAPD s'est déroulée mardi 6 décembre.

Le SE-Unsa avait fait de nombreuses remarques et demandé des corrections de barème pour des collègues qui ont été ainsi pris en compte. Le syndicat des enseignants a travaillé pour vérifier tous les documents transmis par les collègues.

Le SE-UNSA s'est attaché à vérifier les barèmes : prise en compte des notes, prise en compte des corrections pour note ancienne, AGS, égalités de barème ...

Le SE-Unsa avait fait de nombreuses remarques et demandé des corrections de barème pour des collègues... corrections qui ont été ainsi prises en compte.

Pour rappel, le barème est : **AGS + note pédagogique arrêtée au 31/08/2016 + correctif de note (si non inspection depuis plus de 3 ans au 31/08/2016).**

Voici les barèmes des derniers promus pour le corps des professeurs des écoles :

Passage au	Grand Choix	Choix
5	15,500	
6	19,750	18,750
7	23.500	23.531
8	27.353	27.511
9	31,500	33.250
10	43,414	38.497
11	49,717	47,203

Pour toute question, n'hésitez pas à nous appeler ou à nous envoyer un mail à 73@se-unsa.org

C'est d'ailleurs la dernière CAPD promotions de cette forme suite à la remise à plat de l'évaluation et de l'avancement (dans le cadre du PPCR) qui verra le jour à partir de la rentrée 2017...